

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 03713

Numéro SIREN : 444 178 529

Nom ou dénomination : SACOR AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2020 sous le numéro de dépôt 45111

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 20-07-2020

N° DE DEPOT : 045111

N° GESTION : 2003B03713

N° SIREN : 444178529

DENOMINATION : SACOR AUDIT

ADRESSE : 13 rue Auber 75009 PARIS

MILLESIME : 2019



SACOR AUDIT

DOSSIER COMPLET

2019

Période du 01/09/2018 au 31/08/2019

Comptes annuels

Qui certifie conforme à l'original

[Handwritten signature]

Attestation d'Expert Comptable

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS SACOR AUDIT relatifs à l'exercice du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

		Montants en euros
Total bilan		376 738
Chiffre d'affaires		530 398
Résultat net comptable (Bénéfice)		67 829

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à Paris
Le 01/01/1900

Philippe ANDRE



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2019	Net 31/08/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	305 083	11 241	293 842	147 678
Autres créances	82 896		82 896	131 475
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	387 979	11 241	376 738	279 153
Frais d'émission d'emprunt à étailler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	387 979	11 241	376 738	279 153
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	31/08/2019	31/08/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	75 000	75 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 500	7 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	12 938	12 552
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	67 829	80 386
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	163 267	175 438
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 480	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 286	59 550
Dettes fiscales et sociales	62 705	41 471
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 694
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	213 471	103 715
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	376 738	279 153
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	213 471	103 715
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		





SACOR AUDIT

DOSSIER COMPLET

2019

Période du 01/09/2018 au 31/08/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SACOR AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 376 738 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 67 829 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/11/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 387 979 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	305 083	305 083	
Autres	82 896	82 896	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	387 979	387 979	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURE A ETABLIR	75 026
Total	75 026



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 75 000,00 euros décomposé en 7 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 213 471 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 286	148 286		
Dettes fiscales et sociales	62 705	62 705		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 480	2 480		
Produits constatés d'avance				
Total	213 471	213 471		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(**) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	2 480			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	19 607
CHARGES A PAYER	8 021
Total	27 628



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros



SACOR AUDIT
Société par actions simplifiée au capital de 75 000 euros
Siège social : 13, rue Auber - 75009 PARIS
444 178 529 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2019 s'élevant à 67 829,49 euros de la manière suivante :

Origine :

- Bénéfice de l'exercice	67.829,49 euros
- Report à nouveau antérieur	12.937,58 euros

Affectation :

En totalité au compte "report à nouveau" pour le porter à	80.767,07 euros
---	-----------------

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2016 : 40 000 euros, soit 5,33 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques : 40 000 euros

Exercice clos le 31 août 2017 : 65 000 euros, soit 8,67 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques : 65 000 euros

Exercice clos le 31 août 2018 : 80 000 euros, soit 10,67 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % pour les personnes physiques: 80 000 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 février 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Philippe ANDRE



SACOR AUDIT
Société par Actions Simplifiée

**13, Rue Auber
75009 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE TOULOUSE

SAS au capital de 7622,45 € – SIREN 389 743 352 RCS Toulouse

Siège: Parc Technologique du Canal – 3, rue Ariane – 31520 RAMONVILLE SAINT-AGNE – Tél. 05 61 75 07 69 – Fax: 05 61 75 07 70

E.mail : cac.carrieu@wanadoo.fr

SACOR AUDIT SAS - Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 août 2019

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes, annuels de la société SACOR AUDIT relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

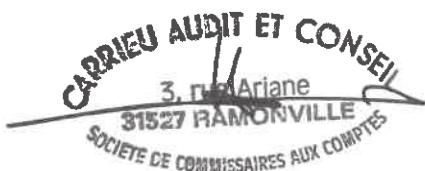
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Ramonville Saint-Agne, le 14 février 2020

**Le Commissaire aux Comptes
CARRIEU AUDIT ET CONSEIL
Michel CARRIEU**



ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



DOSSIER COMPLET

2019

Période du 01/09/2018 au 31/08/2019

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2019	Net 31/08/2018
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	305 083	11 241	293 842	147 678
Autres créances	82 896		82 896	131 475
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	387 979	11 241	376 738	279 153
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	387 979	11 241	376 738	279 153
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

CARRIEU AUDIT ET CONSEIL
 3, rue Ariane
 31527 RAMONVILLE
 SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES



Bilan passif

	31/08/2019	31/08/2018
CAPITAUX PROPRES		
Capital	75 000	75 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation	7 500	7 500
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 938	12 552
Report à nouveau	67 829	80 386
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	163 267	175 438
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 480	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 286	59 550
Dettes fiscales et sociales	62 705	41 471
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 694
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	213 471	103 715
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	376 738	279 153
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)		
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	213 471	103 715
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

CARRIEU AUDIT ET CONSEIL
 3, rue Ariane
 31527 RAMONVILLE
 SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES



DOSSIER COMPLET

2019

Période du 01/09/2018 au 31/08/2019

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SACOR AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2019, dont le total est de 376 738 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 67 829 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2018 au 31/08/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28/11/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

CARRIEU AUDIT ET CONSEIL
3, rue Ariane
31527 RAMONVILLE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 387 979 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	305 083	305 083	
Autres	82 896	82 896	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	387 979	387 979	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
FACTURE A ETABLIR	75 026
Total	75 026

CARRIEU AUDIT ET CONSEIL
3, rue Ariane
51527 RAMONVILLE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 75 000,00 euros décomposé en 7 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 213 471 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)	.			
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 286	148 286		
Dettes fiscales et sociales	62 705	62 705		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 480	2 480		
Produits constatés d'avance				
Total	213 471	213 471		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	2 480			

Charges à payer

	Montant
FOURN. FACT.NON PARVENUES	19 607
CHARGES A PAYER	8 021
Total	27 628

CARRIÈRE AUDIT ET CONSEIL
3, rue Ariane
931527 RAMONVILLE
SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

